

École normale supérieure
Lettres et sciences humaines

Bilan social 2009

Juin 2010

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
MOT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	4
GLOSSAIRE	6
I. EMPLOIS ET EFFECTIFS	9
1.1. LES EMPLOIS BUDGETAIRES.....	9
1.2. LES EFFECTIFS REELS	12
1.2.1. <i>Les effectifs globaux de l'école</i>	12
Effectifs de l'école (élèves compris).....	12
Répartition du personnel selon la filière et la catégorie (hors élèves normaliens)	13
Caractéristiques sociodémographiques des personnels (hors élèves).....	16
1.2.2. <i>Les personnels BIATOSS (fonctionnaires et contractuels)</i>	19
1.2.3. <i>Les personnels Enseignants (fonctionnaires et contractuels)</i>	21
1.2.4. <i>Les contractuels BIATOSS</i>	24
1.3. ANCIENNETE DANS L'ETABLISSEMENT	26
1.4. MOUVEMENT.....	27
1.4.1. <i>Mobilités Externe</i>	27
1.4.2. <i>Mobilités Internes BIATOSS</i>	28
1.4.3. <i>Avancement</i>	29
1.4.4. <i>Liste d'Aptitude</i>	30
II. REMUNERATIONS	32
2.1. REMUNERATION PRINCIPALE	32
2.2. PRESTATIONS 2009	33
2.2.1. <i>Personnels Enseignants</i>	33
2.2.2. <i>Personnels BIATOSS</i>	33
2.2.3. <i>Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA)</i>	35
2.3. NOUVELLES BONIFICATIONS INDICIAIRES.....	37
III. CONDITIONS HYGIENE ET SECURITE	40
3.1. COMITE CHS	40
IV. AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL	41
4.1. RESIDENCE PRINCIPALE DES PERSONNELS.....	41
4.2. TAUX D'ACTIVITE DES BIATOSS	43
4.3. COMPTE EPARGNE TEMPS.....	44
4.4. MEDECINE DE PREVENTION.....	45
V. FORMATION CONTINUE	47
VI. RELATIONS PROFESSIONNELLES	49
VII. POLITIQUE SOCIALE	51
7.1. ASSISTANCE SOCIALE	51
7.2. RESTAURATION.....	53
7.3. L'ASSOCIATION ENSEMBLE.....	55
7.4. CRECHE GARDERISSETTE	56

PREAMBULE

Mot de la Direction des Ressources Humaines

L'année 2009 est une année charnière, de par la préparation de la création de la nouvelle ENS de Lyon. Réalisé conjointement par la Direction des Ressources Humaines et le Service Prospective et Aide au Pilotage, ce bilan est établi sur la base d'une matrice commune des bilans des ENS LSH et ENS Lyon. Les indicateurs sont le fruit d'une réflexion forte, issue des choix des 2 anciens établissements. Ils sont construits avec un nouveau logiciel de gestion des Ressources Humaines, Mangue – issu des applications Cocktail – et d'un outil décisionnel Business Object (BO). Ces évolutions majeures ont impliqué un important travail pour assurer la fiabilité des données et la cohérence avec les éditions précédentes du bilan social.

Le bilan social 2009 ainsi rénové, apparaît comme la pierre angulaire de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de la nouvelle ENS de Lyon. Ainsi, aujourd'hui plus que jamais, le bilan social reflète la politique de gestion des ressources humaines menée tout au long de l'année, mesure à la fois le chemin parcouru au sein des établissements et les perspectives d'amélioration dans le nouveau cadre qu'est l'ENS de Lyon.

GLOSSAIRE

Filière

FILIERE	SIGLE	SIGNIFICATION
Personnels ATOSS Administratifs et Techniques	AC	Agent comptable EPSCP
	SGEPES	Secrétaire Général d'Etablissement Public d'Enseignement Supérieur
	AENESR	Administrateur de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
	CASU	Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire
	ADAENES	Attaché D'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
	SAENES	Secrétaire d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
	INF	INFirmier(e)
	ADJENES	ADJoint administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ATEC	Adjoint TEChnique des établissements d'enseignement	
Personnels ITRF Ingénieurs Techniques, de Recherche et de Formation	IGR	InGénieur de Recherche
	IGE	InGénieur d'Etudes
	ASI	ASsistant Ingénieur
	TCH	TeCHnicien de recherche et de formation
	ADT	ADjoint Technique de recherche et de formation
FILIERE	SIGLE	SIGNIFICATION
Personnels des Bibliothèques		Conservateur général
		Conservateur des bibliothèques
		Bibliothécaire
	BAS	Bibliothécaire Adjoint Spécialisé
	Assistant des bibliothèques	
MAG	MAGasinier des bibliothèques	
Enseignants	PR	PRofesseur des universités
	MCF	Maître de ConFérences
		Assistant de l'enseignement supérieur
	PRAG	PRofesseur Agrégé
	PRCE	PRofesseur Certifié
	ATER	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
	PAST	Professeur ASsocié à Temps partiel
		Lecteur
AM	Allocataire Moniteur	

Autres abréviations

APER : Autres Personnels d'Enseignement et de Recherche
PSI : Pensionnaires Scientifiques Internationaux (soit masterant soit doctorants).
IATOSS : Personnels ITRF et ATOSS.
BIATOSS : Personnels Bibliothèques, ITRF et ATOSS.
BIB : Personnels Bibliothèques.
Cat : Catégorie.
CET : Compte Epargne Temps.
CRCT : Congé(s) pour Recherches ou Conversions Thématiques.
EPSCP : Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel.

Catégorie

Les fonctionnaires, dans leur ensemble, sont classés en trois grandes catégories hiérarchiques, correspondant chacune à une lettre : A, B, C. Chaque catégorie correspond au niveau de diplôme exigé des candidats au concours externe.

La catégorie A correspond à des fonctions d'étude, de conception, d'encadrement ou de direction qui nécessitent la possession d'un diplôme (ou équivalent) Bac + 3 ou davantage.

La catégorie B correspond à des fonctions d'application, de mise en œuvre de procédures, d'encadrement intermédiaire qui nécessitent au minimum la possession du baccalauréat.

La catégorie C correspond à des fonctions techniques et d'exécution qui nécessitent en général la possession du brevet des collèges, du CAP, du BEP (ou d'un diplôme équivalent).

Corps

Le corps est l'équivalent dans la fonction publique d'Etat du cadre d'emplois dans la fonction publique territoriale : un ensemble regroupant les fonctionnaires soumis au même statut particulier et ayant vocation aux mêmes grades. Comme pour les cadres d'emplois territoriaux, chaque corps comprend un ou plusieurs grades.

Grade

Le grade est une subdivision du corps, qui représente une hiérarchisation à l'intérieur d'un même métier. La hiérarchie des grades au sein du corps est fixée par chaque statut particulier. Le grade est distinct de l'emploi : c'est le titre qui confère à son titulaire vocation à occuper l'un des emplois qui lui correspond.

Emploi ou support budgétaire

L'emploi est le support permanent ouvert sur un programme budgétaire (on parle de support budgétaire) et délégué à un établissement, permettant ainsi la rémunération du fonctionnaire qui l'occupe.

Contractuel

Un personnel contractuel, embauché en contrat de droit public à durée déterminée, peut être rémunéré sur deux budgets distincts : le budget Etat ou les ressources propres de l'établissement.

Les contractuels peuvent être recrutés sur quatre natures différentes de support budgétaire :

- Les rompus de temps partiels qui correspondent à la somme des quotités non rémunérées des personnels à temps partiel affectés sur des emplois Etat.
- Les emplois provisoirement vacants.
- Les crédits de suppléance, dégagés sur le budget de l'établissement.
- Les ressources propres, pour des missions spécifiques, et budgétées par le laboratoire ou le service qui emploie le contractuel.

N.B : Les vacataires perçoivent une rémunération correspondante à un taux horaire, ils ne sont pas considérés comme faisant partie des personnels contractuels de l'établissement dans la mesure où leurs interventions sont très ponctuelles.

Effectifs réels

Il s'agit du nombre de personnes physiques occupant un emploi. Ainsi, les effectifs peuvent être plus nombreux que les emplois (2 personnes à mi-temps peuvent occuper un seul emploi).

ETP : Equivalents temps plein

Ce sont des modes de calcul qui déterminent les taux d'occupation des emplois.

Un ETPT, Equivalent Temps Plein Travaillé, correspond à la quotité de travail choisie par l'occupant de l'emploi.

Un ETPF, Equivalent Temps Plein Financier, correspond à la quotité de rémunération versée dans le cadre d'un temps partiel. Il est en effet différent de l'ETPT dans le cadre d'une quotité travaillée de 80 ou 90%.

Dans les tableaux du bilan social, les ETPT correspondent à la somme des quotités de travail des personnes occupant les emplois, à temps complet ou à temps partiel.

I. EMPLOIS ET EFFECTIFS

1.1. Les emplois budgétaires

Les emplois budgétaires, effectifs réels et ETPT ATOSS, ITRF, et Bibliothèques
au 31 décembre 2009

Filière	Catégorie	Corps	Supports budgétaires 2009	Effectifs réels 2009*	ETPT 2009*
ATOSS	A	Agent comptable EPSCP	1	1	1
		SGEPES	1	1	1
		AENESR	1		1
		CASU	0	0	0
		ADAENES	9	8	7,8
	B	SAENES	14	14	12,7
		Infirmier	1	1	1
	C	ADJENES	35	35	33,6
		ATEC	1	1	1
			TOTAL ATOSS	63	61
ITRF	A	IGR	5	4	4
		IGE	37	39	36
		ASI	10	10	10
	B	TCH	28	29	28,2
	C	ADT	77	78	75
			TOTAL ITARF	157	160
BIB	A	Conservateur général	1	1	1
		Conservateur	9	9	8,6
		Bibliothécaire	4	4	4
	B	Assistant(e) Bibliothèques	1	1	1
		BAS	9	9	8,8
	C	Mag	16	16	15,2
			TOTAL BIBLIOTHEQUE	40	40
		TOTAL GENERAL	260	261	250,9

* : Personnel Titulaire ou Contractuel sur budget Etat (hors personnel contractuel sur Ressources Propres)

Les supports budgétaires sont à comparer aux ETPT. En effet, les effectifs constituent le nombre de personnels quelle que soit la quotité travaillée.

Ainsi, les contractuels sur rompus de temps partiels augmentent les effectifs mais sont intégrés aux supports budgétaires.

N.B : les effectifs réels et les ETPT sont une « photographie » au 31 décembre 2009, et sont amenés à évoluer au cours de l'année.

Les emplois budgétaires Enseignants au 31 décembre 2009

Corps	Supports budgétaires 2009	Effectifs réels 2009*	Explication de la différence entre les supports budgétaires et les postes occupés
Emploi de direction	2	2	
PR	28	27	1 détachement
MCF	64	58	2 profs invités, 3 détachements et 1 dispo
Assistante enseignement supérieur	1	1	
PRAG	14	12	2 réussites concours
PRCE	6	3	1 mutation
ATER	6	17	
PAST	3	3	
Lecteur	14	15	1 lectrice d'une autre université payée par cette dernière
Allocataire de recherche & Moniteur	34	15	
Allocataire de recherche	/	19	
Moniteur	/	2	
Post doc		1	
Total	172	175	

* : Personnel Titulaire ou Contractuel

Au 31 décembre 2009, les supports budgétaires (BIATOSS et enseignants) ne sont pas intégralement pourvus pour préparer la fusion des deux ENS lyonnaises.

1.2. Les effectifs réels

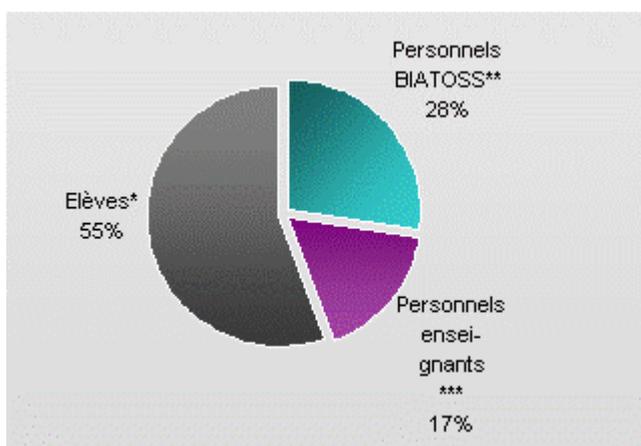
1.2.1. Les effectifs globaux de l'école

Effectifs de l'école (élèves compris)

Le périmètre des effectifs de l'ENS Lettres et sciences humaines (LSH) est complexe puisque l'école regroupe des personnels administratifs, des enseignants-chercheurs, des élèves, des auditeurs, des PSI et des doctorants.

Le bilan social a pour objectif de décrire la situation des personnels de l'ENS LSH rémunérés par l'école, c'est-à-dire les personnels BIATOSS, Enseignants, élèves et une partie des doctorants.

Effectifs de l'école au global au 31 décembre 2009



	Effectifs 2009 (1041)
Elèves*	55%
Personnels BIATOSS**	28%
Personnels enseignants***	17%
Total	100%

* Est considéré ici l'ensemble des élèves normaliens (rémunérés ou non). Pour information, 447 des 577 élèves sont rémunérés en tant que Professeurs Stagiaires.

** Le chiffre tient compte du personnel contractuel sur budget Etat et Ressources Propres.

*** Effectif enseignant global y compris allocataires de recherche et allocataires moniteurs.

Parmi les populations de personnels de l'école, la majorité (55%) est constituée d'élèves normaliens (rémunérés ou non).

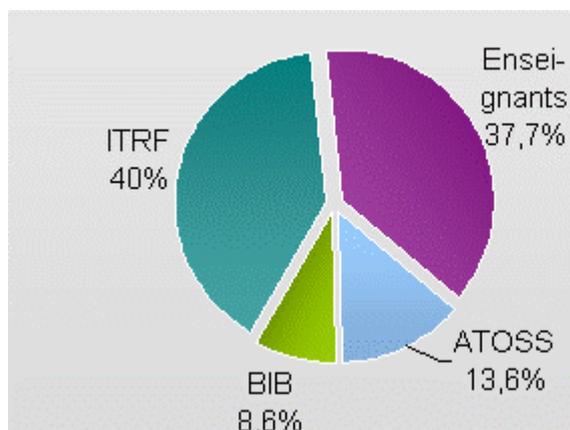
Répartition du personnel selon la filière et la catégorie (hors élèves normaliens)

Répartition de l'ensemble des personnels selon la catégorie et la filière au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels)

Filière	Catégorie	Effectifs réels 2009	% du total 2009
ATOSS	A	11	2,4%
	B	15	3,2%
	C	37	8%
	Total ATOSS	63	13,6%
Bibliothèques	A	14	3%
	B	10	2,2%
	C	16	3,4%
	Total Bibliothèques	40	8,6%
ITRF	A	69	15%
	B	37	8%
	C	80	17%
	Total ITRF	186	40%
Enseignants	A	175	37,7%
TOTAL GENERAL		464	100%

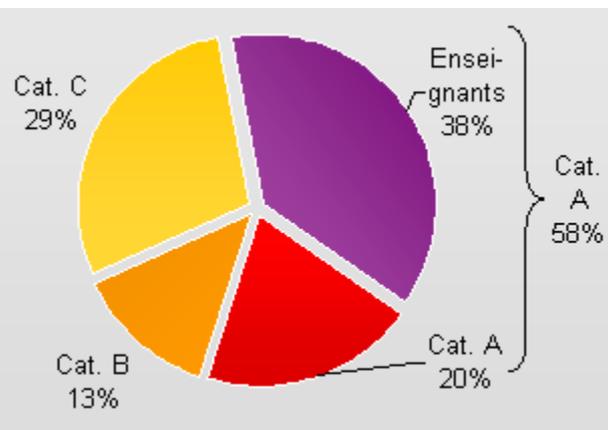
Par filière :

Base : 464 effectifs réels

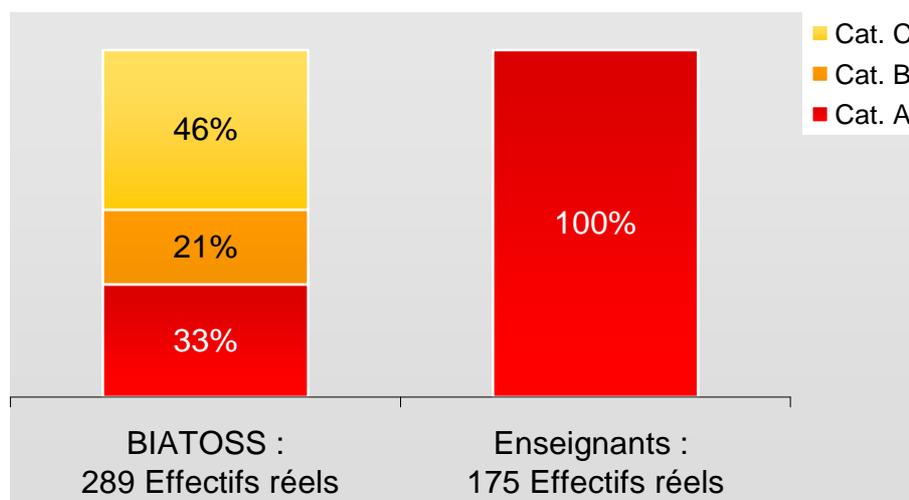


Par catégorie :

Base : 464 effectifs réels



Par catégorie et filière



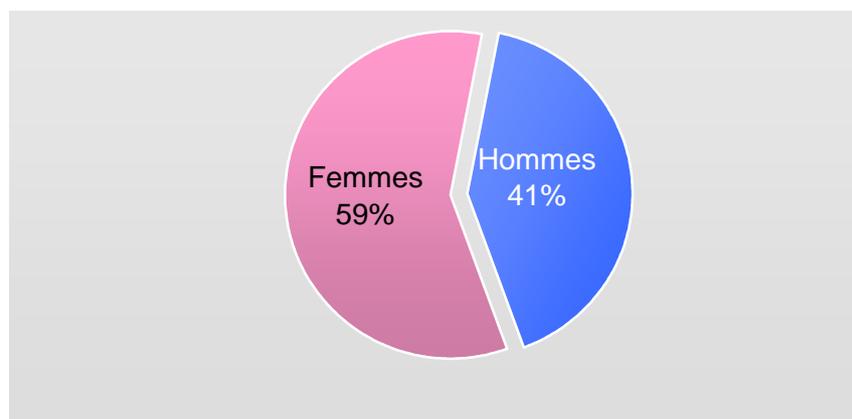
Les personnels de l'école appartiennent majoritairement à la catégorie A (58%), parmi laquelle les Enseignants sont majoritaires (près de 2/3 des catégories A (38% / 58%)). Les personnels de catégorie C représentent près de 1 personnel BIATOSS sur 2.

Le personnel appartient majoritairement aux filières ITRF et d'Enseignants (représentant chacune 40% et 37,7% des effectifs réels).

Caractéristiques sociodémographiques des personnels (hors élèves)

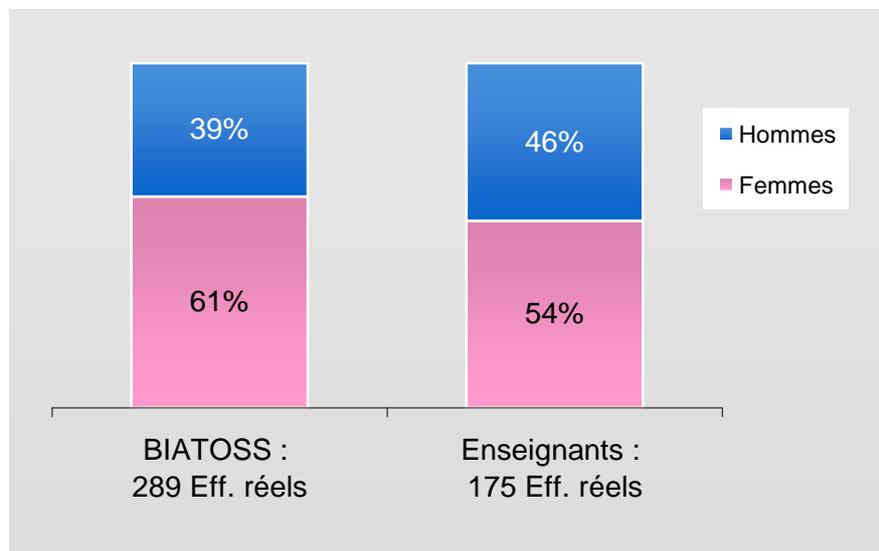
Répartition des personnels selon le sexe (y compris les contractuels) au 31 décembre 2009

Base : 464 effectifs réels



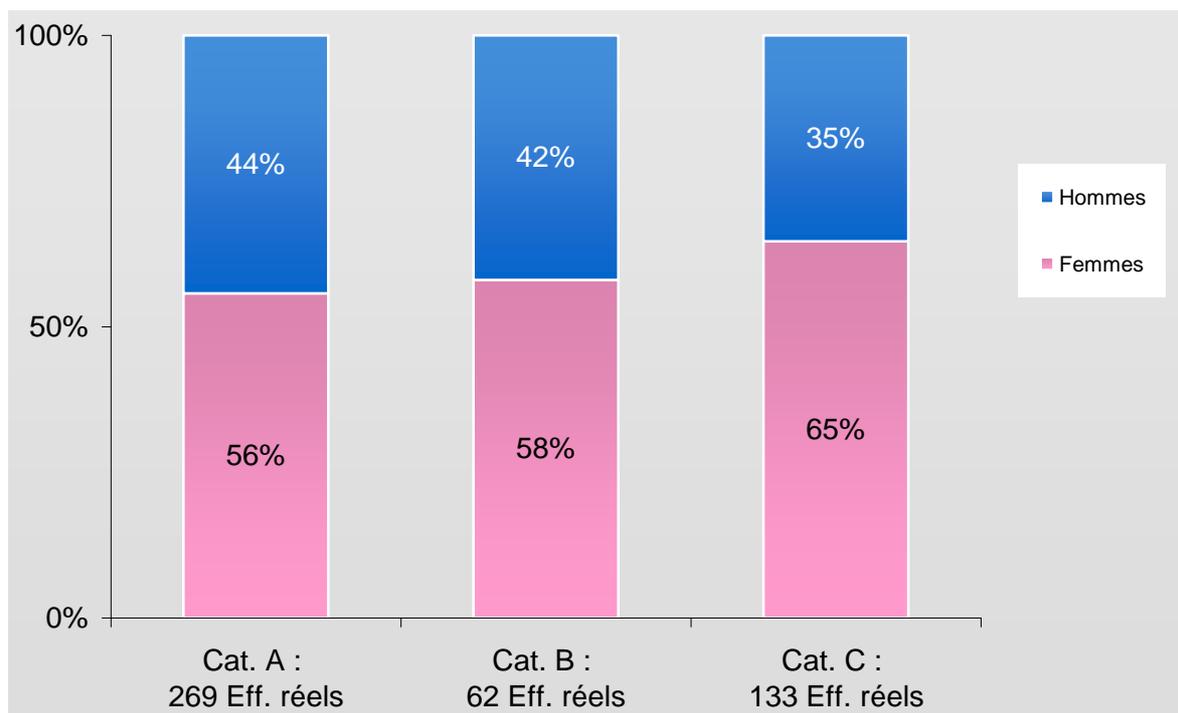
3 personnels de l'Ecole sur 5 (hors élèves normaliens) sont des femmes.

Répartition des personnels selon le sexe et la filière (y compris les contractuels) au 31 décembre 2009

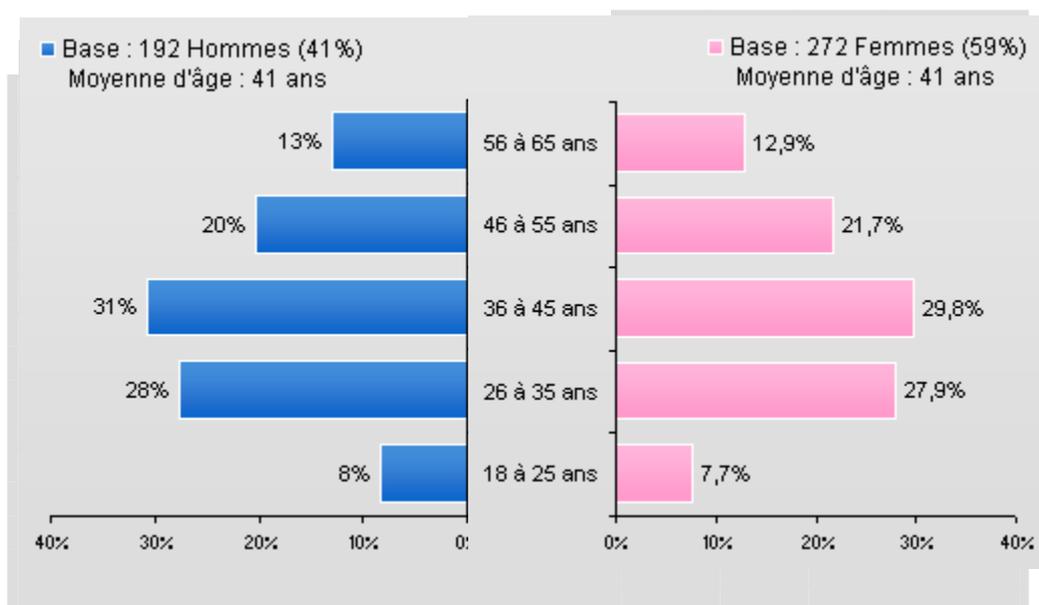


61% des personnels de filière BIATOSS et 54% des Enseignants sont des femmes.

Répartition des personnels selon le sexe par catégorie au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels)



Pyramide des âges des personnels au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels)



La répartition par classe d'âge des personnels hommes et femmes est similaire, avec une moyenne d'âge très proche : 41 ans chez les hommes et chez les femmes.

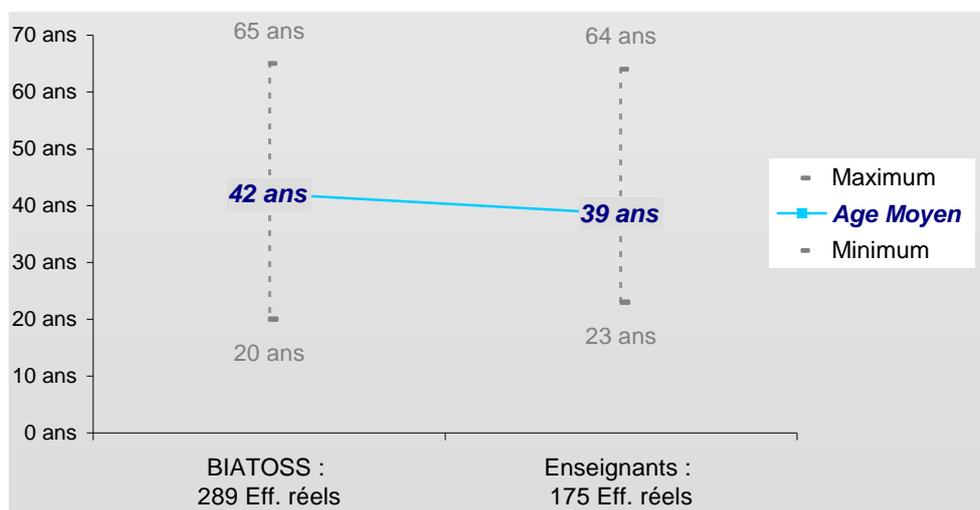
Caractéristiques d'âge des personnels au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels)

Base : 464 effectifs réels

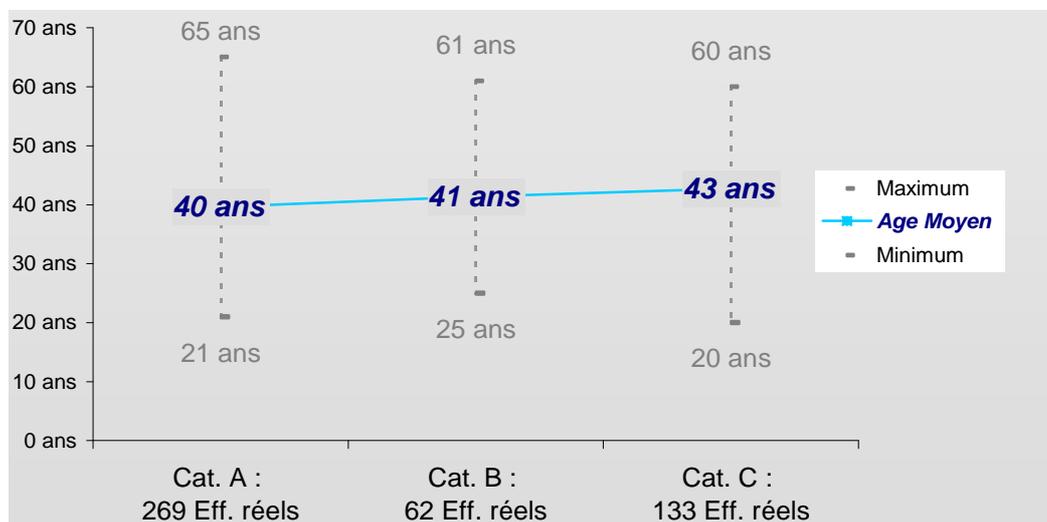
Age Moyen	41 ans
Age Médian	40 ans
Personne la plus jeune	20 ans
Personne la plus âgée	65 ans

L'âge médian est de 40 ans : si on partage en deux groupes de même effectif les personnels de l'ENS LSH selon leur âge, la moitié la plus jeune a 40 ans ou moins et la moitié la plus âgée a 40 ans ou plus.

Caractéristiques d'âge des personnels selon la filière (y compris les contractuels) au 31 décembre 2009



Caractéristiques d'âge des personnels selon la catégorie (y compris les contractuels) au 31 décembre 2009

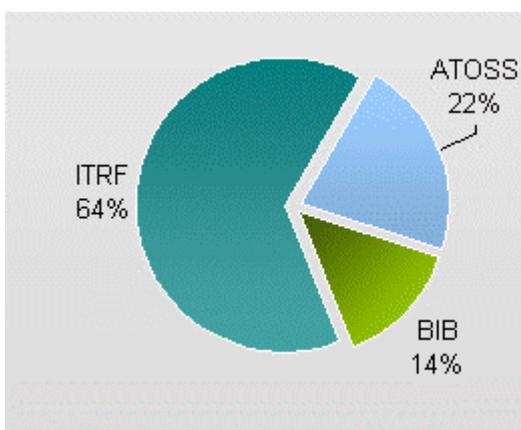


1.2.2. Les personnels BIATOSS (fonctionnaires et contractuels)

Répartition des personnels BIATOSS au 31 décembre 2009
(y compris les contractuels)

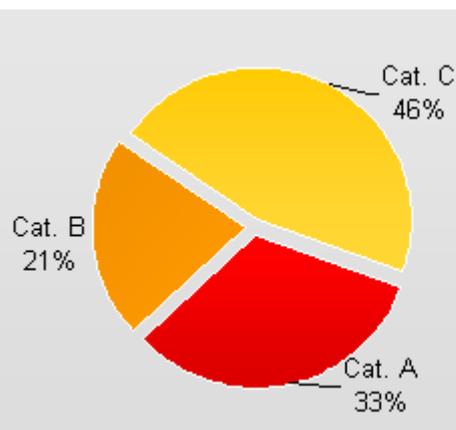
Par filière :

Base : 289 effectifs réels

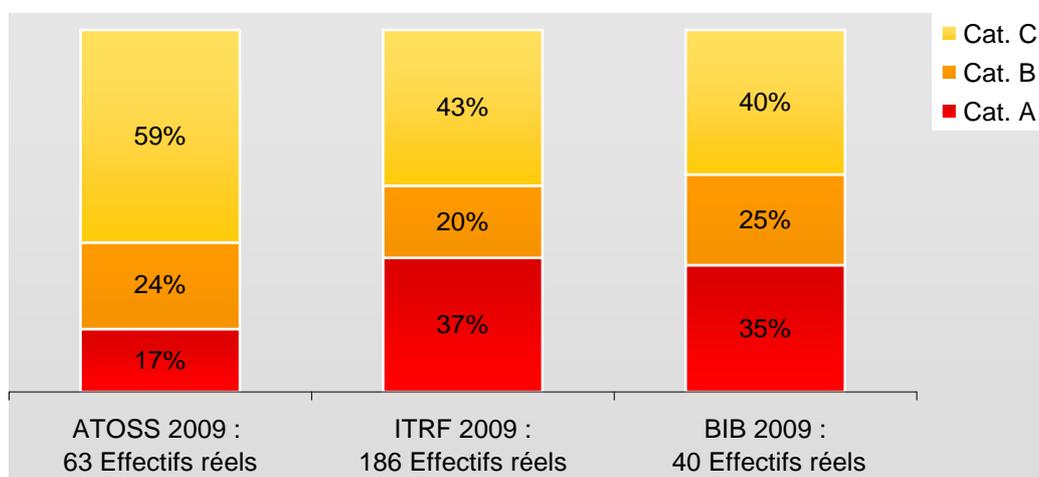


Par catégorie :

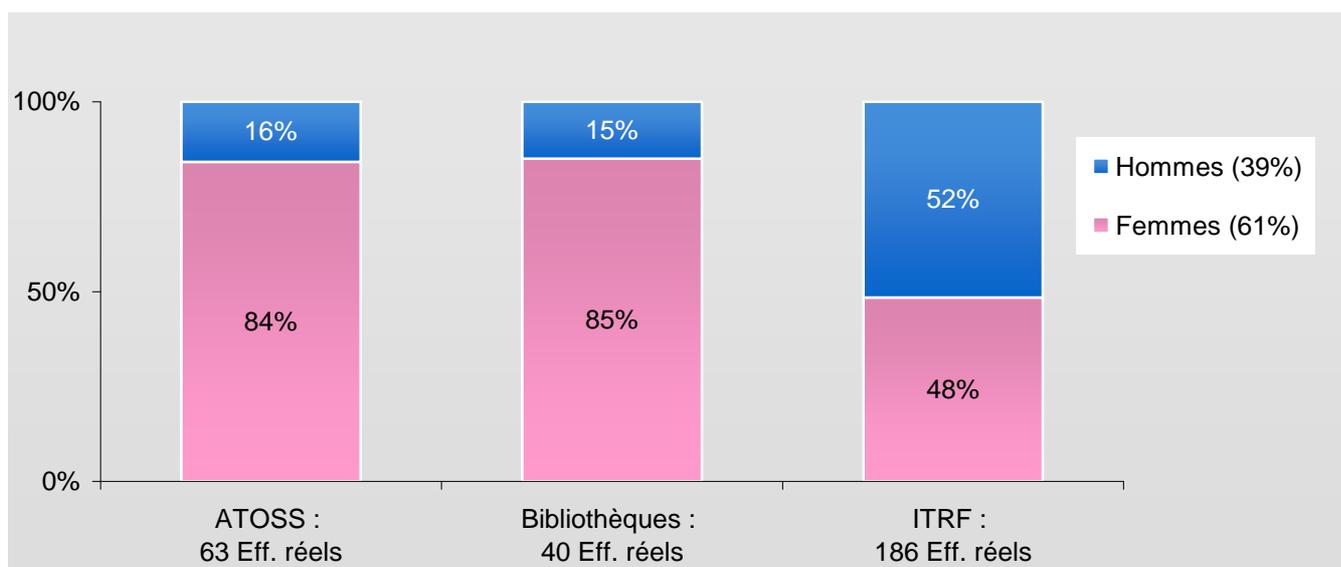
Base : 289 effectifs réels



selon la catégorie et la filière



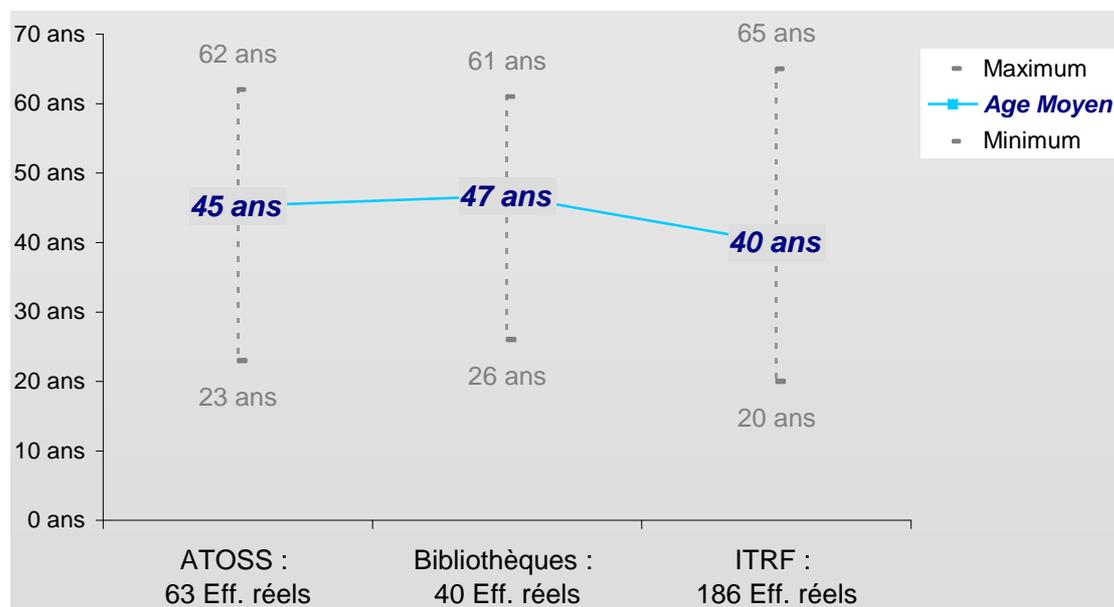
Répartition des personnels BIATOSS selon le sexe par filière au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels)



Les filières ATOSS et BIB restent très féminisées : plus de 80% de ces personnels sont des femmes.

Les filières techniques en revanche ont une répartition hommes-femmes plus équilibrée : 48% des personnels ITRF sont des femmes.

Caractéristiques d'âge des personnels BIATOSS par filière au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels)



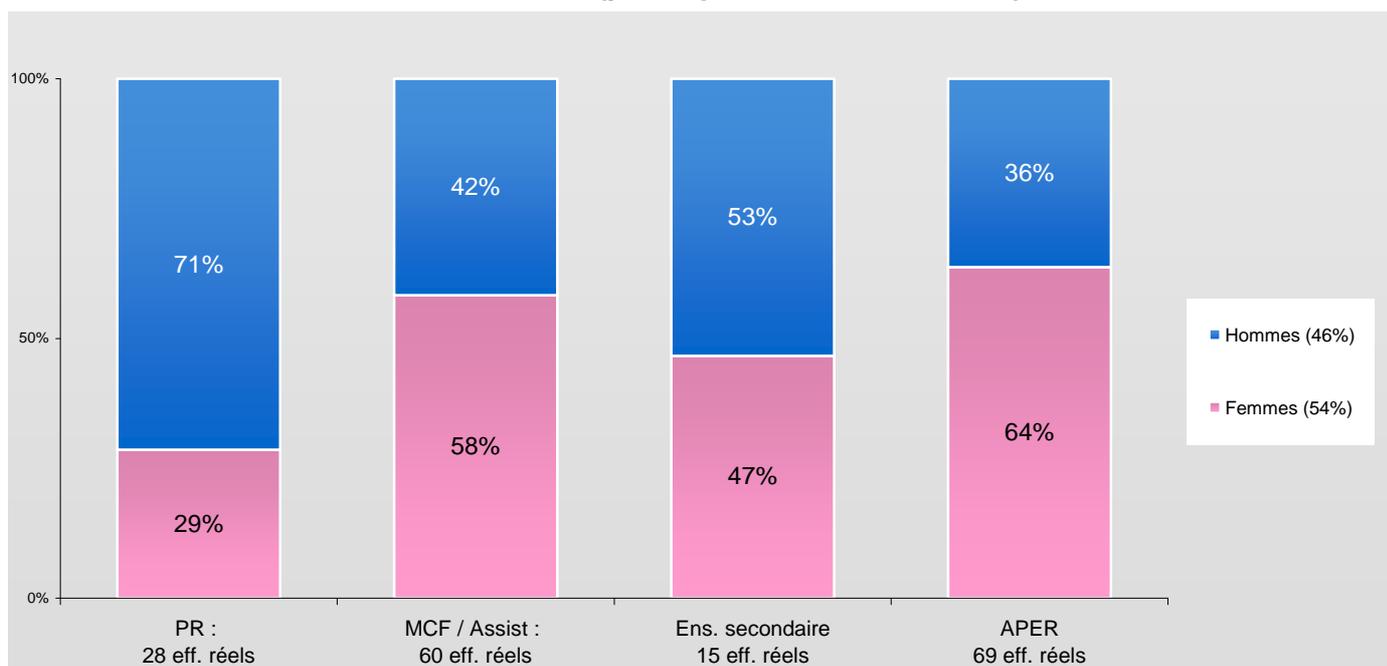
1.2.3. Les personnels Enseignants (fonctionnaires et contractuels)

Note : Certains corps ont des effectifs faibles. Ainsi, l'ajout d'une personne au sein de ces corps peut faire évoluer les pourcentages de manière significative.

Répartition des personnels Enseignants par corps au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels budget Etat et Ressources Propres)

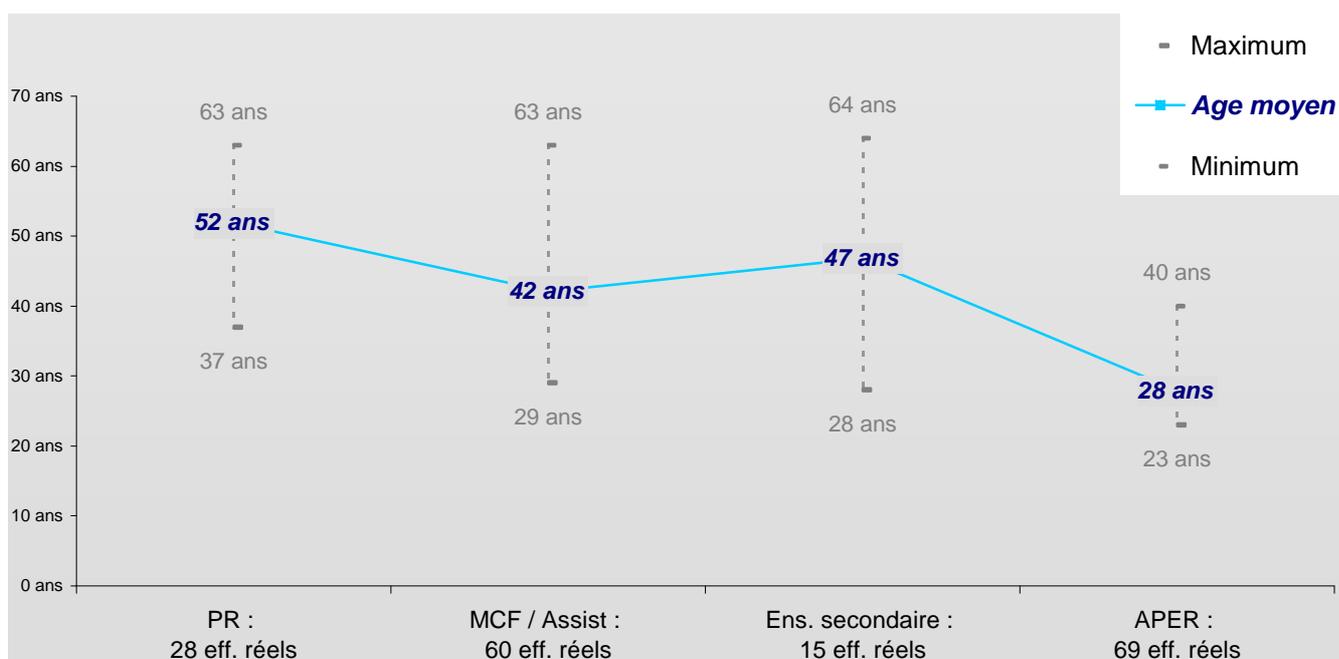
Corps	Effectifs 2009	% du total 2009
Professeur des universités	28	16%
Maître de conférences /Assistant	60	34%
Professeur agrégé	12	7%
Professeur certifié	3	1,7%
Personnel associé à temps partiel	3	1,7%
Attaché temporaire d'enseignement et de recherche	17	9,7%
Lecteur	15	8,6%
Allocataire de recherche & Moniteur	15	8,6%
Allocataire de recherche	19	11%
Moniteur	2	1%
Post doc	1	0,6%
TOTAL Enseignants	175	100%

Répartition des personnels Enseignants selon le sexe par corps au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels)



Si la répartition hommes-femmes est proche de l'équilibre globalement, cette dernière est différente au sein des groupes de corps Enseignants (fonctionnaires et contractuels). Les Lecteurs, ATER et Allocataires de recherche +/- moniteurs sont majoritairement des femmes cette année (représentant 64% de l'ensemble). Les Maitres de Conférences et enseignants du secondaire sont proches de la parité. Les Professeurs des universités restent majoritairement des hommes (71%).

Caractéristiques d'âge des personnels Enseignants par corps au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels)



La disparité des corps Enseignants s'observe également en termes de classes d'âge. Logiquement, les Lecteurs, Allocataires et ATER sont des populations jeunes, avec une moyenne d'âge de 28 ans.

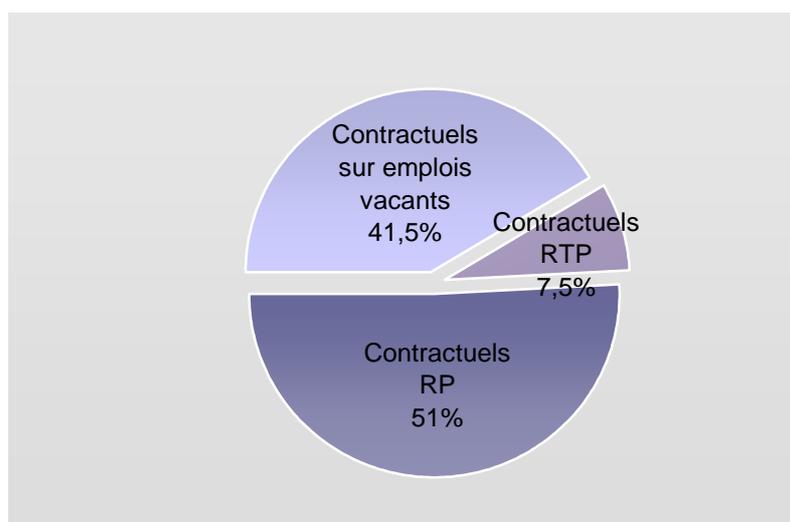
1.2.4. Les contractuels BIATOSS

Répartition des personnels contractuels BIATOSS
selon la nature des supports budgétaires et la filière
au 31 décembre 2009

Support	Filière	Effectifs 2009	% du total 2009
Contractuels sur emplois vacants	ATOSS	7	13%
	BIB	2	4%
	ITRF	13	24,5%
	Total	22	41,5%
Contractuels sur rompus de temps partiels	ATOSS		
	BIB		
	ITRF	4	7,5%
	Total	4	7,5%
Contractuels sur ressources propres	ATOSS	1	2%
	BIB		
	ITRF	26	49%
	Total	27	51%
		53	100%

Répartition des personnels contractuels BIATOSS
selon la nature des supports budgétaires
au 31 décembre 2009

Base : 53 effectifs réels



Au 31 décembre 2009, un contractuel sur deux est embauché sur ressources propres, 4 contractuels sur 10 travaillent à l'Ecole du fait d'emplois provisoirement vacants. Enfin, 4 postes contractuels sont budgétés sur rompus de temps partiel (RTP).

1.3. Ancienneté dans l'établissement

Ancienneté des personnels fonctionnaires dans l'ECOLE au 31 décembre 2009

Filière	Catégorie	Effectifs 2009	Ancienneté dans l'Ecole			
			Moins de 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Entre 5 et 8 ans	Plus de 8 ans
Titulaires BIATOSS	A	72	13%	22%	26%	39%
	B	51	17,6%	17,6%	31,4%	33,3%
	C	113	12%	12%	16%	60%
	Total BIATOSS	236	14%	16%	22%	48%
Enseignants	A	102	20,6%	17,6%	16,7%	45%

Ancienneté des Contractuels BIATOSS et d'enseignement dans l'ECOLE au 31 décembre 2009

Filière	Catégorie	Effectifs 2009	Ancienneté dans l'Ecole			
			1 an ou moins	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 3 ans	Plus de 3 ans
Contractuels BIATOSS	A	22	13	5	1	3
	B	11	3	1	4	3
	C	20	7	4	4	5
	Total contractuels	53	23	10	9	11
Enseignants	ATER	17	8	4	3	2
	Lecteur	15	9	6		
	Allocataire de recherche	19	13	4	2	
	Allocataire de recherche & Moniteur	15		11	4	
	Moniteur	2			2	
	Post doc	1	1			
	Total Enseignants	69	31	25	11	2

1.4. Mouvement

1.4.1. Mobilités Externe

Entrées – sorties des titulaires

	Nombre d'entrées	Nombre de sorties	Solde (entrées - sorties)	Taux de rotation*
ATOSS	2	8	-6	9%
Bibliothèques	5	4	1	12%
ITRF	9	5	4	5%
Enseignants	9	5	4	7%
TOTAL GENERAL	25	22	3	7%

* Taux de rotation :

$$\frac{\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties}}{\text{Effectifs au 31/12/2008} + \text{effectifs au 31/12/2009}}$$

Sont comptabilisées : les entrées (réussites de concours, retours de congés parentaux ou de formation, retours de disponibilité et retours de détachement), les sorties définitives (mutation, retraites, fins de détachement, démissions, décès ...) et les sorties provisoires (congés parentaux, congés formation, disponibilités, détachement...)

1.4.2. Mobilités Internes BIATOSS

Bilan de la mobilité:

Nombre de personnes ayant fait un souhait de mobilité	43
Nombre de personnes ayant obtenu une mobilité	24
% des personnes ayant fait un souhait de mobilité et l'ayant obtenu	56%

Détail par catégorie et par site des personnes ayant obtenu une mobilité:

Cat A	11
Cat B	4
Cat C	9
Total	24
% par site	56%

Pour information : 1 personnel sur 10 a obtenu une mobilité dans la nouvelle école (10,4%).

Parmi ces personnels, 16,3% sont des contractuels et 83,7% des titulaires.

1.4.3. Avancement

Filière	Corps	Grade	2009	
			Nombre de promouvables	Nombre de promus
ATOSS	ADAENES	APAENES	3	0
		SAENES	0	0
	ADJENES	SAENES classe exceptionnelle	0	0
		SAENES classe supérieure	0	0
		ADJENES principal 1ère classe	1	1
		ADJENES principal 2ème classe	9	3
ADJENES 1ère classe	1	1		

Filière	Corps	Grade	2009	
			Nombre de promouvables ayant déposé un dossier	Nombre de promus
BIB	Conservateurs	Conservateurs en chef	0	0
		Conservateurs 1ère classe	2	0
	BAS	BAS hors classe	0	0
	Magasiniers	Magasinier principal 1ère classe	1	1
		Magasinier principal 2ème classe	0	0
		Magasinier 1ère classe	0	0
ITRF	IGR	IGR hors classe	0	0
		IGR 1ère classe	1	0
	IGE	IGE hors classe	0	0
		IGE 1ère classe	1	0
	TECH	Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle	3	1
	ADT	Adjoint Technique Principal 1ère classe	4	2
		Adjoint Technique Principal 2ème classe	0	0
		Adjoint Technique 1ère classe	10	4

1.4.4. Liste d'Aptitude

Filière	Corps	2009	
		Nombre de promouvables ayant déposé un dossier	Nombre de promus
ATOSS	ADAENES	1	1
	SAENES	6	1
Bibliothèques	Conservateurs généraux	4	1
	Bibliothécaire	0	0
	Bibliothécaire adjoint spécialisé	0	0
	Assistant des bibliothèques	0	0
ITRF	Ingénieur de Recherche	3	0
	Ingénieur d'Etudes	2	0
	Assistant Ingénieur	4	0
	Technicien de classe normale	17	0

II. REMUNERATIONS

2.1. Rémunération principale

Les dépenses de personnels au 31 décembre 2009

Budget ETAT		Dépenses de personnel sur budget de l'État en €	2009
	Rémunérations principales	Traitement bruts	19 499 223 €
		Primes et rémunérations accessoires	1 172 638 €
		Supplément familial de traitement	123 563 €
		Indemnité de résidence	186 131 €
	Cotisation	CAS Pensions⁽¹⁾	10 568 866 €
		Autres cotisations ⁽²⁾	3 958 708 €
	Prestations sociales	Allocations Chômage	33 469 €
		Prestations Sociales	22 511 €
		Remboursement Domicile-Travail	73 762 €
		Total	35 638 872 €
Budget PROPRE		Dépenses de personnel sur budget Propre en €	
		Total	2 451 898 €

(1) Le Compte d'Affectation Spéciale Pensions regroupe les cotisations patronales aux charges de pension civiles et militaires de retraite et les allocations temporaires d'invalidité dont s'acquitte tout employeur d'un fonctionnaire civil ou militaire au titre des agents qu'il rémunère.

(2) sont incluses dans les autres cotisations : Contr. solidarité Autonomie, Cot pat fds nat aide logement, Cot pat FNAL déplafonnée, Cot pat IRCANTEC TR A, Cot pat IRCANTEC TR B, Cot pat maladie dépl, Cot pat RAFP, Cot pat vieillesse déplaf, Cot pat vieillesse Plaf, Cot pat vst transport, Cot pat accident travail, Cot patron. alloc fam, Cotis patron. ASSEDIC.

La masse salariale sur budget Etat représente près de 35,6 millions d'euros en 2009, pour 33,4 millions en 2008. Soit une augmentation de 7%.

2.2. Prestations 2009

2.2.1. Personnels Enseignants

Rémunérations accessoires des personnels Enseignants ⁽¹⁾

Prime des Enseignants	2009	
	Nombre de bénéficiaires	Montant versé (en €)
Prime de recherche et d'enseignement supérieur	119	136 411 €
Prime d'enseignement supérieur	21	25 602 €
Prime d'encadrement doctoral et de recherche	13	76 978 €
Prime pour charges administratives (PCA)	17	13 306 €

⁽¹⁾ Les rémunérations accessoires comprennent tous les frais de personnel hors rémunérations principales.

2.2.2. Personnels BIATOSS

Rémunérations accessoires des personnels des ATOSS et BIB ⁽¹⁾

	Nombre de bénéficiaires *	Montant versé
IAT: Indemnités d'administration et de technicité	52	81 327 €

	Nombre de bénéficiaires *	Montant versé
IFTS : Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires	33	97 056 €

* Nombre de bénéficiaires sur l'ensemble de l'année 2009

⁽¹⁾ Les rémunérations accessoires comprennent tous les frais de personnel hors rémunérations principales.

Rémunérations accessoires des personnels des Bibliothèques⁽¹⁾

Primes des Bibliothèques	Nombre de bénéficiaires *	Montant versé
Indemnité spéciale	7	46 864 €
Primes de technicité pour les corps bibliothécaires	11	12 314 €
Indemnité pour travaux dangereux, insalubres...	16	592 €
Primes de sujétions spéciales	16	11 892 €
Indemnité de chaussures et panier	16	500 €

Rémunérations accessoires des Personnels ITRF⁽¹⁾

	Nombre de bénéficiaires*	Montant versé (en €)
PPRS :		
Prime de participation à la recherche scientifique	141	354 275 €

* Nombre de bénéficiaires sur l'ensemble de l'année 2009

	Nombre de bénéficiaires*	Montant versé (en €)
Prime Informatique	16	68 446 €

* Nombre de bénéficiaires sur l'ensemble de l'année 2009

⁽¹⁾ Les rémunérations accessoires comprennent tous les frais de personnel hors rémunérations principales.

2.2.3. Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA)

Cette indemnité, compensatrice de la perte de pouvoir d'achat des agents a été mise en place en 2008 pour les personnes dont la rémunération hors primes et indemnités n'aurait pas suivi l'inflation déterminée pour une période de référence entre 2004 et 2008.

En 2009, 25 751 € ont été versés à 24 bénéficiaires.

Montant des indemnités versées en 2009 au titre de la GIPA

Catégorie	Nombre de bénéficiaires	Montant
A	15	23 928 €
B	2	1 398 €
C	7	425 €
Total	24	25 751 €

2.3.4. Aides au retour à l'emploi

AIDE AU RETOUR A L'EMPLOI 2009 PERSONNELS CONTRACTUELS sur budget de l'Etat

	AIDE AU RETOUR A L'EMPLOI 2009
Nombre de personnes indemnisées	11
Nombre total de jours indemnisés	1 357 jours
Montant des indemnités	40 010 €

AIDE AU RETOUR A L'EMPLOI 2009 PERSONNELS CONTRACTUELS sur Ressources Propres

	Aide au retour a l'emploi 2009
Montant des indemnités	83 222 €

A l'ENS LSH, les Aides au Retour à l'Emploi des personnels sur ressources propres sont gérées par les Assedics, qui ne nous transmettent pas d'informations relatives aux bénéficiaires.

2.3. Nouvelles Bonifications Indiciaires

NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE Répartition à compter du 01/01/2009

Nombre de points attribués à l'établissement : 645

Bénéficiaire	Nombre de points attribués
Secrétaire Général d'établissement public d'enseignement supérieur	50
Agent comptable	40
Total	90

Chefs de service

Vie Etudiante	25
Centre des Ressources Informatiques	25
Patrimoine Hygiène et Sécurité	25
Audiovisuel multimédia	25
Ressources Humaines	25
Programmes Scientifiques	20
Administration des Etudes	20
Relations Internationales	20
Administration de la Recherche	20
ENS Editions	20
Admissions	20
Total	245

Adjoints aux chefs de service et responsables

	Bénéficiaire	Nombre de points attribués
Logistique	Gestionnaire du restaurant	10
	Chef de cuisine	15
	Adjoint chef de service	15
	Chef de l'équipe ouvrière	10
SPHS	Hygiène et Sécurité	10
	Responsable gros œuvre	10
	Responsable espaces verts	10
	Adjoint chef service Responsable CVC	15
SCAM	Responsable technique audio-visuel	10
	Responsable unité multimédia	10
	Responsable PAO	10
	Responsable reprographie	10
Direction	Cuisinier direction	10
	Assistante du directeur	10
	Chauffeur et responsable du parc automobile	10
Cellule Juridique et des Marchés	Responsable affaires générales et coordination paie/traitement	10
	Responsable des marchés	15
Vie Etudiante	Responsable des affaires culturelles	10
	Régisseur du théâtre	10
Archives	Responsable des archives	10
Service financier	Adjoint chef de service	15
Cellule Etudes et Organisation	Responsable de la Cellule	10
Cellule Stratégie	Responsable de la Cellule	15
Admissions	Adjoint chef de service	10
BIU	Secrétaire comptable	10
Bibliothèque ENS	Responsable du catalogage	10
Secrétariat général	Assistante du secrétaire général	10
Direction des études et de la vie étudiante	Assistante	10
Total		310

NB : La valeur du point indiciaire est de 55,1217 € annuel (4,5935 € mensuel)

III. CONDITIONS HYGIENE ET SECURITE

3.1. Comité CHS

Il analyse les risques auxquels sont exposés les personnels et les usagers, définit un programme de prévention et élabore une politique destinée à éliminer ou réduire les risques professionnels et à améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité.

Au cours de l'année 2009, il s'est réuni deux fois. Il a été renouvelé. Les thèmes abordés ont été les suivants :

CHS du 9 juillet 2009

- Approbation du PV du CHS du 8 octobre 2008
- Présentation du rapport d'inspection « hygiène et sécurité »
- Non-conformité concernant le travail en hauteur
- Détermination du nombre et de la localisation des CHS du nouvel établissement
- Questions diverses

CHS du 4 décembre 2009

- Approbation du PV du CHS du 9 juillet 2009
- Présentation du plan d'organisation et de continuité de l'ENS-LSH en situation de pandémie
- Présentation du rapport de médecine préventive 2008
- Suivi des observations notées au CHS du 9 juillet 2009
- Point d'information sur les différentes actions en cours en matière d'hygiène et de sécurité
- Questions diverses

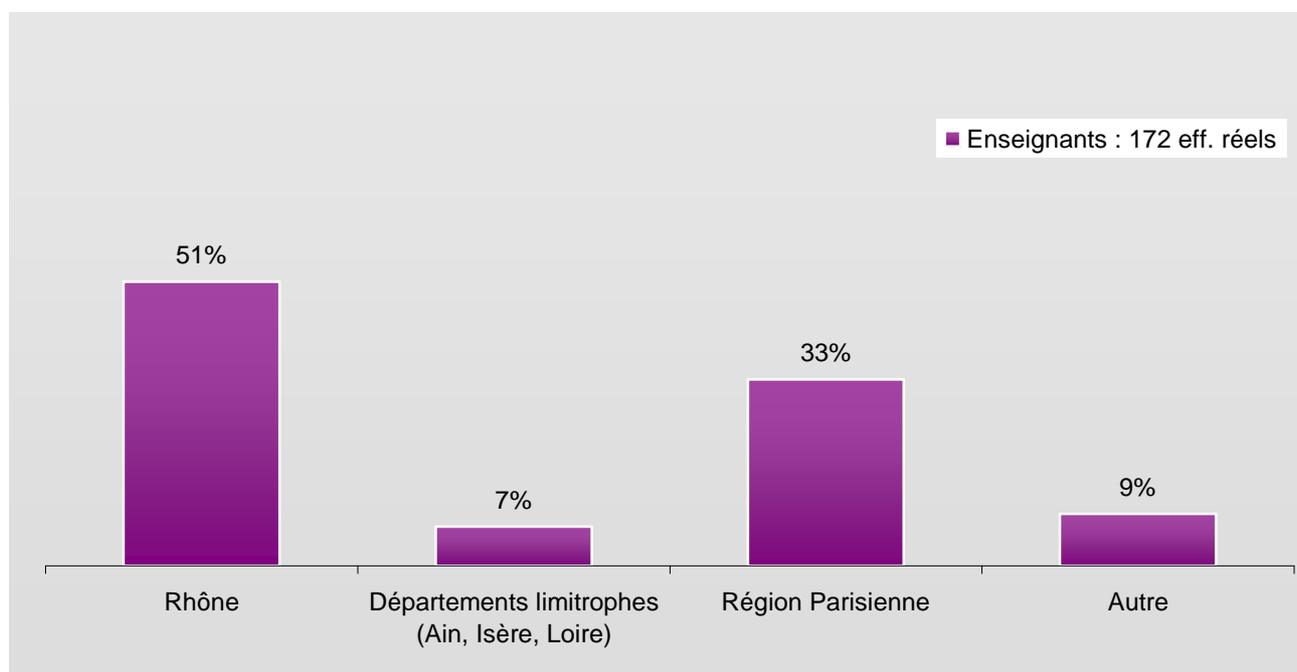
IV. AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

4.1. Résidence principale des personnels

Lieu de résidence des personnels Enseignants
au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels)

Filière	Lieu de résidence	Effectifs 2009	% par filière
Enseignants	Rhône	87	51%
	Départements limitrophes (Ain, Isère, Loire)	12	7%
	Région Parisienne	57	33%
	Autre	16	9%
	Total Enseignants		172

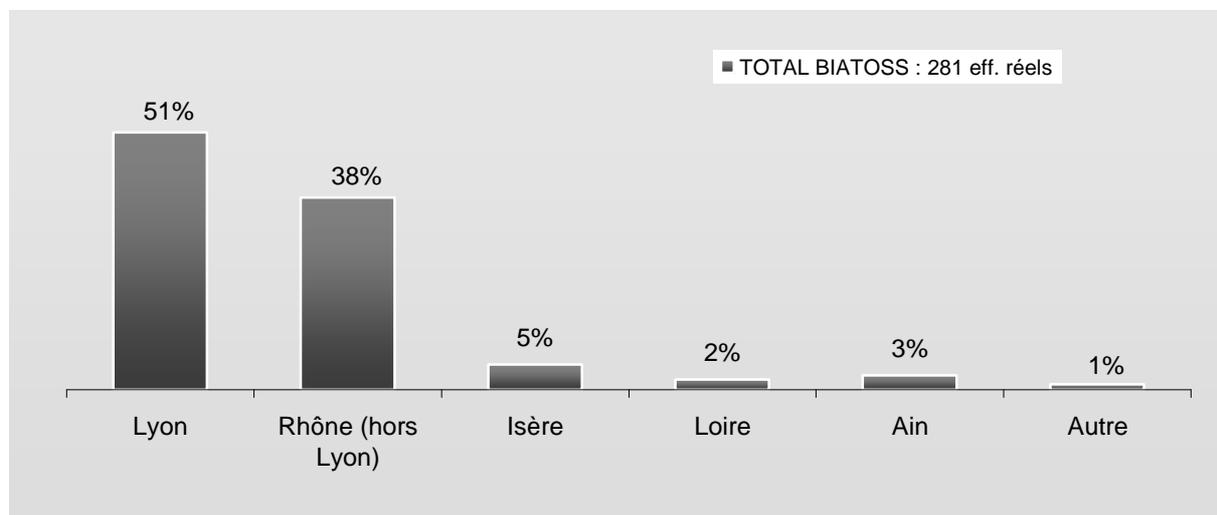
Lieu de résidence des personnels Enseignants au 31 décembre 2009
(y compris les contractuels)



**Lieu de résidence des personnels BIATOSS
au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels)**

Filière	Lieu de résidence	Effectifs 2009	% du total
TOTAL personnels BIATOSS	Lyon	143	51%
	Rhône (hors Lyon)	105	38%
	Isère	14	5%
	Loire	8	2%
	Ain	8	3%
	Autre	3	1%
	TOTAL personnels BIATOSS		281

**Lieu de résidence des personnels BIATOSS au 31 décembre 2009
(y compris les contractuels)**

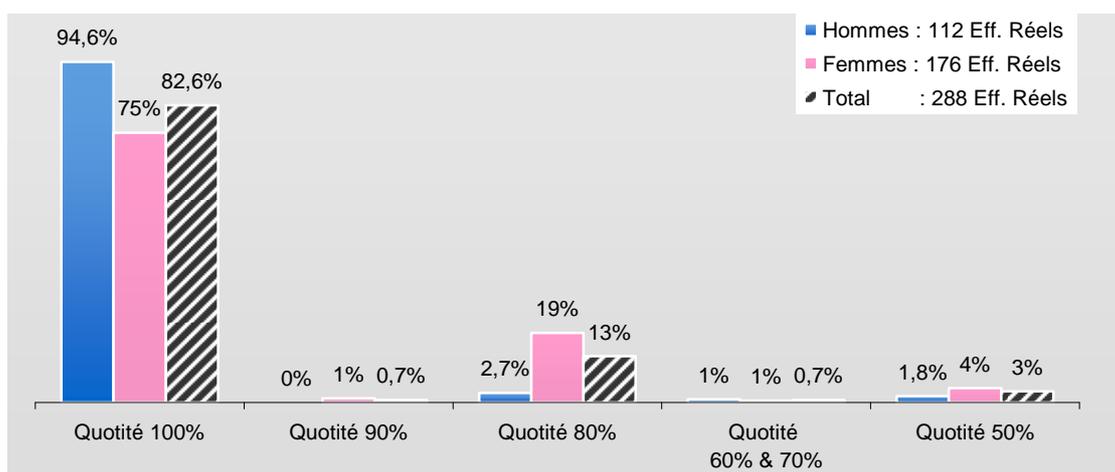


4.2. Taux d'activité des BIATOSS

Quotité de travail des personnels BIATOSS selon le sexe au 31 décembre 2009 (y compris les contractuels)

Filière	Catégorie	Effectifs 2009	Quotité 100%			Quotité 90%			Quotité 80%			Quotité 60% & 70%			Quotité 50%		
			F	H	Tot	F	H	Tot	F	H	Tot	F	H	Tot	F	H	Tot
ATOSS	A	11	5	5	10				1		1						
	B	15	8	2	10				4		4				1		1
	C	36	27	3	30				5		5	1		1			
	Total ATOSS	62	40	10	50				10		10	1		1	1		1
Bib	A	14	10	2	12				2		2						
	B	10	9		9				1		1						
	C	16	9	3	12				3	1	4						
	Total Bib	40	28	5	33				6	1	7						
ITRF	A	69	28	30	58				5		5		1	1	4	1	5
	B	37	10	22	32				3	2	5						
	C	80	26	39	65	2		2	10		10				2	1	3
	Total ITRF	186	64	91	155	2		2	18	2	20		1	1	6	2	8
TOTAL personnels BIATOSS *	288	132	106	238	2		2	34	3	37	1	1	2	7	2	9	
			46%	37%	83%	0,7%		0,7%	12%	1%	13%	0,3%	0,3%	0,7%	2%	0,7%	3%

* ne sont pas considérées les personnes en congé longue maladie ou congé longue durée.



Des personnels de l'École très largement à temps complet (83%), avec des disparités selon le sexe : 76% des femmes travaillent à 100% contre 95% des hommes.

Le 80% est le temps partiel le plus largement choisi, et concerne 74% des temps partiels de l'École.

4.3. Compte Epargne Temps

Récapitulatif des Comptes Epargne Temps Au 31 décembre 2009

	2008-09
Nombre d'ouverture de CET :	6
Nombre de CET ouverts :	86
Nombre moyen de jours épargnés :	11,05 jours
Nombre minimum de jours épargnés :	1 jour
Nombre maximum de jours épargnés :	77 jours

Alimentation d'un CET :

Un CET est alimenté par le report de jours de réduction du temps de travail ou le report de congés annuels, sans que le nombre de jours de congés pris dans l'année puisse être inférieur à 20 jours.

Le nombre de jours épargnés résulte de la différence entre les 45 jours de congés prévus par la réglementation en vigueur et le nombre de jours de congés pris dans l'année.

Le décret n°2009-1065 du 28 août 2009 a élargi les options ouvertes en offrant aux agents de nouvelles possibilités d'utilisation des jours déposés sur leur compte. Le nouveau dispositif, permet, chaque année, de choisir d'épargner des jours pour les utiliser ultérieurement comme jours de congé, de se les faire indemniser ou encore de les placer en épargne-retraite.

4.4. Médecine de prévention

L'ENS LSH dispose d'un médecin de prévention, le docteur Jean-Philippe MICHEL, depuis le 10 mars 2005.

Ce dernier est assisté d'une infirmière (pour les élèves et l'accueil du personnel) et d'une secrétaire au sein de l'établissement, ainsi que de 2 ergonomes, 3 métrologistes (dont 2 formatrices) et un documentaliste dans le cadre de l'AST Grand Lyon.

Le suivi médical consiste en une visite annuelle pour le personnel étant sous surveillance médicale renforcée, deux visites annuelles pour le personnel travaillant la nuit, une visite médicale tous les deux ans pour le personnel administratif.

Le médecin de prévention effectue ses vacations tous les vendredis matins à l'infirmerie. Les agents sont convoqués toutes les 30 minutes. Ces visites médicales sont obligatoires.

EFFECTIFS au 10 mars 2010 : 289

- Surveillance Médicale Simple : 222 ;
- Surveillance Médicale Renforcée : 64 ;
- Surveillance Médicale Renforcée de nuit : 3.

II) EXAMENS CLINIQUES EFFECTUES : 154

- Visites périodiques : 100
- Premières visites, embauches, mutations et réintégrations : 31
- Visite de reprise après accouchement ou congé maternité : 5
- Visites de reprise après maladie : 5
- Visites de reprise après maladie professionnelle : 0
- Visites de reprise après accident du travail, de service ou de trajet : 2
- Visites de pré reprise : 2
- Visites occasionnelles à la demande du salarié : 6
- Demande de l'employeur : 20
- Demande du médecin du travail : 3

II) SITUATIONS DE RISQUES PROFESSIONNELS :

- Risques ostéo-articulaires : 72 (gestes/posture défavorable), 34 (manutention de charges)
- Travail à la chaleur : 14
- Froid : 4
- Intempéries : 4
- Charge mentale : au moins 31 (en particulier cat. C et encadrement)
- Travail intensif sur écran de visualisation : 64
- Risque chimique et ambiances toxiques hors tableaux: 38
- Incendie : 6
- Cours d'eau et rats : 5
- Travail en équipe alternée : 8
- Travail de nuit : 2
- Préparation de denrées alimentaires à destination des salariés : 6
- Risque électrique : 1
- Standardiste : 3
- Femme enceinte : 1
- Femme ayant accouché pendant les 6 premiers mois : 2

- Salariés handicapés : 0
- Bruit (hors décret) : 2
- Cariste : 12
- Travail en hauteur : 7 (hors nacelle)
- Nacelle : 10

III) **EXAMENS COMPLEMENTAIRES prescrits :**

- radiographie pulmonaire : 2
- exploration fonctionnelle respiratoire : 1
- audiogrammes : 2
- orientations vers le médecin traitant ou le spécialiste : 11

IV) **CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES :**

- 141 avis d'aptitude dont 14 avec restriction ou aménagement et 1 aptitude temporaire ;
- 1 mi-temps thérapeutique ;
- 10 visites sans avis.

V) **ACTIONS SUR LE MILIEU DE TRAVAIL ET OBSERVATIONS :**

- Meilleure connaissance du personnel et des situations de travail. 5 visites de postes pour adéquation, aménagement, charge mentale et reprise du travail... Entrevues/actions (31 notées en 2009) sur le terrain pour des questions diverses.
- Participation à un CHS; 2 réunions interservices de médecine de prévention ;
- Un entretien avec des agents du ministère et participation à un rapport au ministère ;
- Mise en place de séances d'ostéopathie, à l'initiative de l'infirmière.

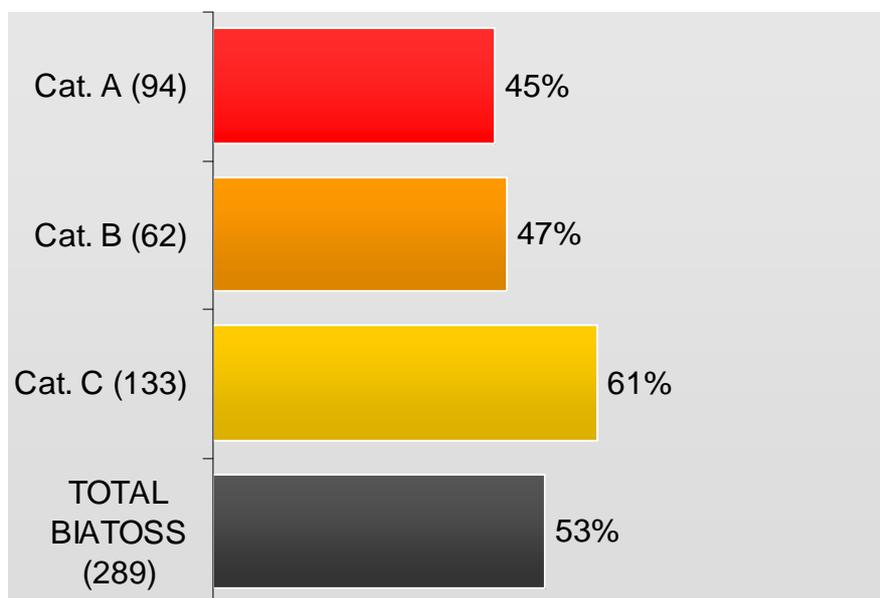
V. FORMATION CONTINUE

Récapitulatif des personnels bénéficiaires de formation en 2009

Catégorie	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures cumulées de formation	Durée moyenne par agent
A	42	1 024,0 h	24,4 heures soit 4,1 jours
B	29	543,0 h	18,7 heures soit 3,1 jours
C	81	1 461,3 h	18,0 heures soit 3,0 jours
Total	152	3 028,3 h	19,9 heures soit 3,3 jours soit 505 jours de formation

Pour mémoire, une journée de formation dure 6 heures.

Part des personnels ayant suivi une formation au cours de l'année 2009 selon la catégorie



Répartition des personnels bénéficiaires de formation en 2009 par domaine de formations

Domaine	Nombre d'agents ayant suivi une formation	Nombres d'heures	Durée moyenne de formation par agent
Hygiène et sécurité	38	403 heures	11 heures
Bureautique, applications de gestion, informatique	53	772,5 heures	15 heures
Gestion et Comptabilité	6	88 heures	15 heures
Préparation aux concours	24	181 heures	8 heures
Management	2	30 heures	15 heures
Développement personnel	12	144,5 heures	12 heures
Environnement professionnel	65	1147,8 heures	18 heures
Administration et institutions	15	129 heures	9 heures
Gestion des ressources humaines	5	41 heures	8 heures
Adaptation à l'emploi	2	37,5 heures	19 heures
Formations juridiques	4	45 heures	11 heures
VAE	1	9 heures	9 heures
TOTAL		3028,3 heures	

Budget Formation continue

Le montant du budget alloué à la formation continue s'élève à 89 617 €. Pour rappel, ce montant en 2008 s'élevait à 81 315 €, soit une augmentation de 10%.

Une enveloppe de 7 700 € a été allouée pour des vacances, afin de permettre la rémunération des différents intervenants. (calcul du taux d'exécutions budgétaire)

VI. RELATIONS PROFESSIONNELLES

Les CTP et CPE en 2009

TYPE DE COMITE	DATE	ORDRE DU JOUR
Comité technique paritaire (CTP)	06/03/2009	Fusion des 2 ENS lyonnaises et création d'une nouvelle ENS présentation du calendrier général de la structure et de la démarche de l'opération
	21/04/2009	Information sur la préparation des statuts Discussion sur les ambitions scientifiques et pédagogiques du nouvel établissement (projet d'établissement).
	25/06/2009	Présentation du bilan social 2008 de l'Ecole Répartition de l'enveloppe indemnitaire 2009 pour les personnels BIATOSS Régime des congés de Noël 2009 Avis sur le projet de statuts du nouvel établissement
	9/07/2009	Avis sur le projet de statuts du nouvel établissement
	22/09/2009	Approbation du PV du CTP du 25 juin 2009 Plan d'organisation et de continuité des activités en situation de pandémie grippale Répartition du reliquat des primes et des indemnités BIATOSS 2009 Présentation de la nouvelle « prime de fonctions et de résultats » (PFR)
	01/10/2009	Procédure d'affectation des personnels dans la nouvelle Ecole Principes pour la campagne d'emplois 2010
	05/09/2009	Point d'information sur le temps de travail dans la nouvelle école Critères d'attribution de la prime RCE
	19/09/2009	Approbation du Procès Verbal du CTP du 1er octobre 2009 Organisation des futurs services de l'école Présentation des nouveaux postes (fiches de poste) Affectation des personnels de la nouvelle école Souhaits de mobilité des personnels
	16/12/2009	Approbation des procès-verbaux du 5 et 19 novembre 2009 Organisation des services de la nouvelle école Bilan de la 2nde campagne de mobilité Mise en place d'un groupe de travail « primes » Bilan sur l'attribution du « bonus autonomie » Campagne emplois 2010

TYPE DE COMITE	DATE	ORDRE DU JOUR
Comité Paritaire d'établissement (CPE)		
Restreinte groupe I (ITRF)	01/04/2009	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès verbal • Questions diverses • Tableau d'avancement de grade 2009 • Liste d'aptitude 2010
Restreinte groupe II (ASU)	24/02/2009	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès verbal de la séance • Questions diverses, • Mouvement inter-académique des catégories
Restreinte groupe II (ASU)	27/03/2009	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès verbal de la séance du 24 février 2009, • Questions diverses, • Liste d'aptitude aux fonctions de SAENES et ADAENES, • Tableau avancement APAENES.
Restreinte groupe II (ASU)	23/04/2009	<ul style="list-style-type: none"> • Questions diverses, • Mouvement intra-académique catégories A, B et C
Restreinte groupe III (BIB)	25/03/2009	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès verbal de la séance du 9 octobre 2008, • Questions diverses, • Mouvement des personnels, catégorie A, B, C, • Tableau d'avancement dans le corps des Conservateurs, • Liste d'aptitude aux fonctions de Conservateur
Restreinte groupe I (ITRF)	06/11/2009	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès verbal de la séance du 01 avril 2009 • Questions diverses • Titularisations des Stagiaires
Restreinte groupe III (BIB)	06/10/2009	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès verbal de la séance du 27 mars 2009, • Questions diverses, • Recours entretiens professionnels pour les personnels de catégorie C, • Proposition d'avancement de grade et proposition de nomination par liste d'aptitude dans le corps des Assistants des bibliothèques, • Recours entretiens professionnels pour les personnels de catégorie B, • Titularisation et proposition de nomination par liste d'aptitude dans le corps des Bibliothécaires Adjoints Spécialisés, • Proposition de nomination par liste d'aptitude dans le corps des Bibliothécaires, • Recours entretiens professionnels pour les personnels de catégorie A, • Proposition de nomination dans le corps des Conservateurs Généraux, • Mouvement des personnels de catégorie A.

VII. POLITIQUE SOCIALE

7.1. Assistance Sociale

RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ SOCIALE MENEÉ EN FAVEUR DES PERSONNELS DE L'ENS LSH DURANT L'ANNEE 2009

(bilan effectué du 04/01/2009 au 23/12/2009)

L'assistante sociale des personnels de l'enseignement du Rectorat de Lyon se tient à la disposition des agents actifs, retraités, contractuels, au Rectorat de Lyon (30 rue Cavenne 69007 LYON) trois demi-journées par semaine.

Depuis janvier 2009, elle assure en plus deux demi-journées de présence par mois dans les locaux de l'ENS LSH (le jeudi après-midi).

Missions et objectifs de travail

Conformément à la circulaire ministérielle du n° 91 248 du 11 septembre 1991 le service social a développé ces actions en trois directions :

- a) l'aide et le conseil aux personnels,
- b) la participation à la politique sociale de l'Education Nationale,
- c) la participation et l'application de l'action sociale en faveur des personnels.

a) Aide et conseil aux personnels de l'ENS LSH

40 personnes ont été rencontrées, 68 entretiens ont été réalisés

Profil des personnels	Effectifs 2009	%
<u>Catégories</u>		
Catégorie A :	2	5%
Catégorie B :	8	20%
Catégorie C :	30	75%
<u>Sexe</u>		
Hommes	11	27,5%
Femmes	29	72,5%
<u>Statut</u>		
Fonctionnaires stagiaires ou titulaires	34	85%
Contractuels	6	15%
<u>Situation familiale</u>		
Célibataire	8	20%
En couple	20	50%
Divorcé	12	30%

Le motif des rencontres est majoritairement lié à des demandes relatives au domaine social et au domaine économique.

Dans le domaine économique, on trouve des difficultés financières liées aux faibles rémunérations des agents par rapport aux charges du ménage notamment lorsqu'il y a un imprévu.

Dans le domaine social, on trouve des conseils relatifs aux séparations de couple, au mode de garde des enfants, des recherches de logement, les contacts avec les régies, les sociétés HLM, le service inter-administratif du logement de la Préfecture ; l'accès aux droits sociaux (prestations trop perçues, contestations, contentieux).

Dans le domaine du travail, ce sont souvent les difficultés d'adaptation au poste de travail, l'inquiétude de la nouvelle réorganisation, les difficultés relationnelles avec les collègues ou la hiérarchie qui prédominent.

Dans les domaines relatifs au domaine de la santé, ce sont surtout les difficultés psychologiques ou mal-être liés aux problèmes personnels et aussi au contexte de changement.

7.2. Restauration

Le restaurant, dont le budget doit être équilibré, a pour spécificité de proposer une tarification au plat.

Une restructuration et une rénovation du restaurant est actuellement en cours de réalisation, conjointement à une reprise du service de restauration par le CROUS de Lyon en début d'année 2010.

En 2009, les prestations étaient cotées à l'aide de points dont la valeur unitaire, fonction de l'indice de rémunération, est la suivante :

TARIF	Indice Majoré	Valeur Unitaire du point	Coût d'un plateau 20 points
Tarif 1	IM <= 306	0,116 €	2,32 € monétique
			2,30 € au ticket
Tarif 2	306 < IM <= 465	0,187 €	3,74 € monétique
			3,75 € au ticket
Tarif 3	465 < IM	0,244 €	4,88 € monétique
			4,90 € au ticket
Etudiant		0,145 €	2,90 € monétique
			2,90 € au ticket

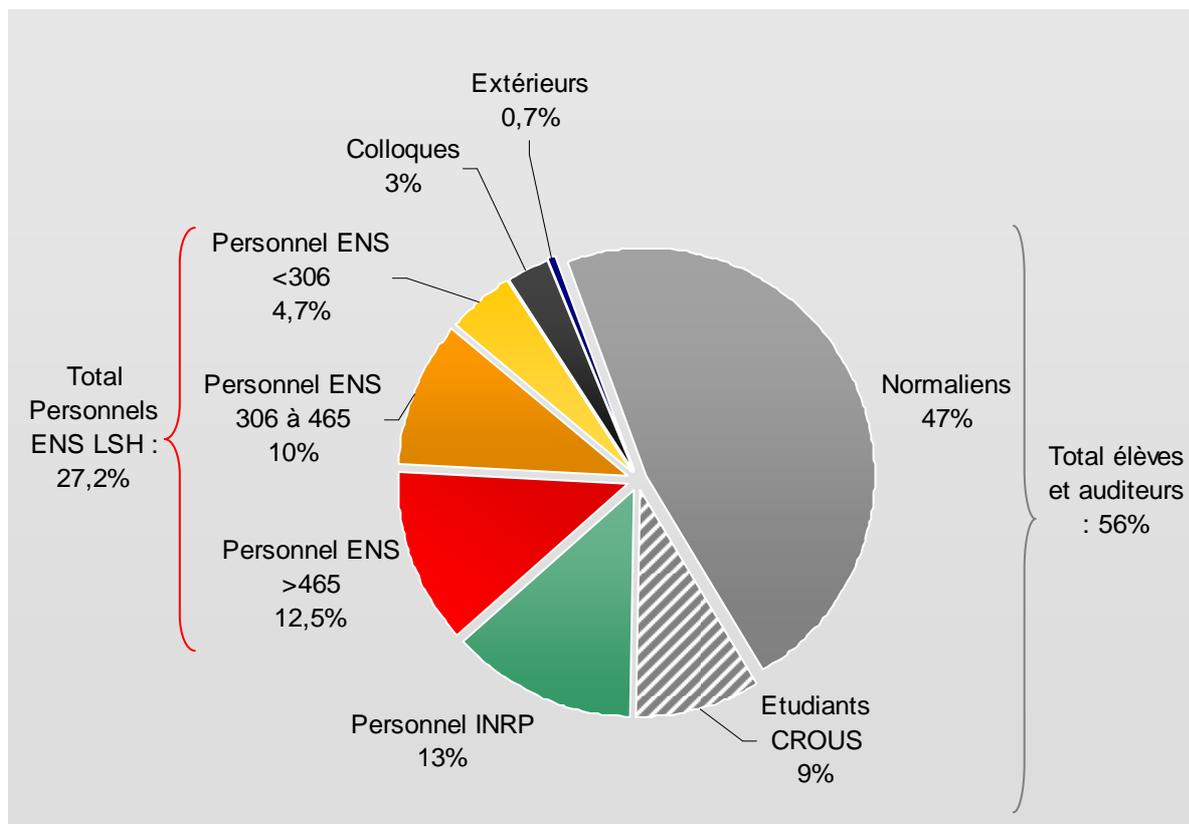
Une subvention est versée au titre des agents bénéficiant des tarifs 1 et 2.

Fréquentation et usagers du restaurant au cours de l'année 2009

Type d'usager	Nombre de passages	%
ELEVES	43 003	47%
ETUDIANTS CROUS	8 183	9%
Personnels INRP	11 817	13%
Personnels ENS LSH dont l'IM>465	11 453	12,5%
Personnels ENS LSH dont l'IM est compris entre 306 et 465	9 342	10%
Personnels ENS LSH dont l'IM < 306	4 329	4,7%
COLLOQUES	2 795	3%
EXTERIEURS	618	0,7%
TOTAL	91 540	100%

Usagers du restaurant au cours de l'année 2009

Base : 91 540 passages au restaurant en 2009



Les élèves et auditeurs représentent près de la moitié des usagers du restaurant de l'Ecole, les personnels en constituent 27%.

7.3. L'association ENSEMBLE



MOT DU PRESIDENT

Je souhaite remercier tous ceux qui nous font confiance, qui soutiennent nos activités et nos projets et qui nous encouragent à aller de l'avant !

L'année 2009 a été très riche en événements et nos adhérents ont bénéficié des activités à des prix très attractifs proposées par le bureau d'ENSEMBLE :

Notre voyage au pont de Millau et ses alentours, la journée festive dans le jardin de l'école, le circuit croisière sur le Rhône pour voir les illuminations ainsi que le repas au restaurant pour finir cette superbe soirée, l'arbre de Noël pour 417 enfants du personnel dans l'amphithéâtre Charles Mérieux.

En parallèle nous organisons pendant l'année scolaire la vente de ticket cinémas, fromages, piscines, paniers de fruits et légumes. Nous démarchons aussi auprès de commerçants du quartier et nous avons obtenu avec le magasin Bannette une réduction de 7% pour chaque achat sur présentation de notre carte d'adhérent. Les écoles d'ostéopathie de Dardilly et CEESO de la rue Pasteur à Lyon nous proposent des consultations à 15€ et pour finir un support très actif de Canal CE organisme regroupant un nombre important de comités d'entreprises qui favorise des prix très intéressants pour chacun de nous.

Comme chaque année nous faisons appel au bénévolat pour l'organisation des activités que nous mettons en place. Nous souhaiterions dans l'avenir disposer d'un espace où nous retrouver, pour échanger.

Christian LEGER

Membres du bureau :

Christian Léger, Président,
Camille Borne, Vice-Présidente,
Isabelle Blandin, Trésorière,
Marie-Françoise Guiot, Secrétaire.

Calendrier des manifestations de l'année 2009

- 6 et 7 juin 2009 : visite du pont de Millau et ses alentours - 45 participants = 3 418 €
- 9 juillet 2009 : journée festive dans les jardins de l'ENS LSH : repas paëlla = 3 040 €
350 participants environ.
- 8 décembre 2009 : circuit croisière sur le Rhône pour voir les illuminations = 1 500 €
+ Repas pour 50 participants
- 16 décembre 2009 : arbre de Noël – amphi Charles Mérieux = 8 803 €
Participation de 236 enfants pour 127 familles à l'ENS LYON
181 enfants pour 103 familles à l'ENS LSH
Même organisation que 2008 – difficulté à trouver de l'aide parmi le personnel.
- Subvention de places de cinéma :
1 010 places fournies, soit avance de trésorerie : 6 308 € = 1 732 €
Prêt social non remboursé par le salarié de l'ENS LSH = 500 €
Cotisations CANAL CE = 1 790 €

7.4. Crèche Garderisette

La "garderisette, les bébés de Gerland" accueille l'équivalent de 3 berceaux soit 5 796 heures à temps complet sur l'année. Le montant total des dépenses pour l'année 2009 s'élève à 11 510 €.



Document conjointement réalisé par

Aurélie Dumas-Meunier

Statisticienne

Service Prospective et Aide au pilotage

Arnaud Duporte

Stagiaire Licence Professionnelle en ressources humaines

Direction des Ressources Humaines

Camille Renaud

Responsable gestion et développement des compétences

Direction des Ressources Humaines



**École normale supérieure
Lettres et sciences humaines**

15 parvis René-Descartes
BP 7000 - 69342 Lyon cedex 07
Tél: +33(0)4 37 37 60 00
Fax: +33(0)4 37 37 60 60
www.ens-lsh.fr



UNIVERSITÉ DE LYON